



POUR INFORMATION

TARIFS 2025-2026 - Contributions trimestrielles

Quotient familial (QF)	Tranches		Tarif pour enft* 1 (ainé)	Tarif pour enft* 2	Tarif pour enft* 3	Tarif pour enft* 4	Tarif pour enft* 5
1	-	7000	193 €	187 €	106 €	104 €	102 €
2	7001	8000	280 €	272 €	154 €	151 €	148 €
3	8001	9500	363 €	352 €	200 €	196 €	192 €
4	9501	11500	394 €	382 €	217 €	213 €	209 €
5	11501	13500	443 €	430 €	244 €	239 €	235 €
6	13501	15000	502 €	487 €	276 €	271 €	266 €
7	15001	18000	569 €	552 €	313 €	307 €	302 €
8	18001	22000	662 €	624 €	364 €	357 €	351 €
9	22001	25000	785 €	761 €	432 €	424 €	416 €
10	25001	40000	826 €	801 €	454 €	446 €	438 €
forfait	40001		1140 €	1106 €	627 €	616 €	604 €

Il y a 3 factures trimestrielles par année scolaire pour 10 mois de scolarité et une facture en juin pour le solde des repas.

*Uniquement pour les enfants scolarisés au Centre Scolaire Saint-Marc.

Détermination du quotient familial :

Sur l'avis d'imposition, relever :

- Votre revenu fiscal de référence ->RFR
- Votre nombre de parts ->NP
(Les parents isolés peuvent rajouter une ½ part uniquement si la lettre "T" est mentionnée dans cas particulier de l'avis d'imposition)

Calcul : RFR divisé par NP = Tranche qui correspond au quotient familial.

Exemple :

- Votre revenu fiscal de référence 25 000 € -> RFR
- Votre nombre de parts 3 -> NP

$25000 / 3 = 8\,333,33 \Rightarrow$ d'après le tableau ci-dessus, vous vous positionnez en **quotient familial 3**.

Assurance scolaire : Tous les élèves sont pris en charge par l'assurance scolaire contractée par le Centre Saint-Marc. Le tarif est inclus dans la contribution familiale.

Restauration :

Prix du repas : 5.50€

Aides financières

Un dispositif d'aide au repas mis en place par la Métropole de Lyon permet aux familles des enfants abonnés à la demi-pension de bénéficier des réductions de :

- 2.50€ par repas pour les familles justifiant d'un coefficient familial CAF compris entre 0 et 400
- 1.20€ par repas pour les familles justifiant d'un coefficient familial CAF compris entre 401 et 800

Le collège Saint-Marc, collège privé sous contrat d'association avec l'état est habilité à recevoir des élèves boursiers. Les demandes de bourse sont remises aux élèves qui en font la demande courant septembre.